

Résultats de l'enquête flash USPO sur les projets de nouvelle rémunération au 3 février 2014

Êtes-vous favorable à un contrat pluriannuel avec l'État fixant une enveloppe garantissant la marge des pharmaciens sur 3 ans ?

| | |
|--------------------|---------------|
| Oui | 90,5 % |
| Non | 4,5 % |
| Ne se prononce pas | 5,0 % |

Êtes-vous pour une fixation du taux de remise sur les génériques avant toute signature d'un avenant sur la rémunération ?

| | |
|------------|---------------|
| Oui | 79,1 % |
| Non | 16,5 % |
| NSP | 4,4 % |

Entre les 2 propositions, préférez-vous

| | |
|---|---------------|
| Un mécanisme de 1 euro conventionnel par boîte pris tout ou partie sur la marge commerciale | 3,4 % |
| Une augmentation du forfait de toutes les boîtes de 0,53€ à 0,60€ | 90,0 % |
| NSP | 6,6 % |

Avec 1€ prévu par accord conventionnel, le prix public de chaque boîte de médicament diminuera de 1€. Le pharmacien devra donc facturer cet euro en plus du prix facial pour tous les médicaments prescrits et sans prescription. Acceptez-vous ce principe ?

| | |
|------------|---------------|
| Oui | 3,5 % |
| Non | 91,5 % |
| NSP | 5,0 % |

Pour une rémunération à l'ordonnance, préférez-vous

| | |
|--|---------------|
| 0,50€ par ordonnance de 5 lignes et plus en contrepartie de l'élaboration d'un plan de prise | 5,1 % |
| Un honoraire minimum de perception par ordonnance inférieure à 10€ | 87,9 % |
| NSP | 7,0 % |